



Survivante de la tragédie de Rougemont

France Carignan rêve de rouler sans être inquiète

Yvan Martineau Agence QMI

Le Journal de Saint-Bruno - 13 mai 2011

Il y aura un an bientôt, soit le 14 mai, France Carignan survivait à un terrible accident où trois de ses amis cyclistes perdaient la vie, happés par une camionnette.

Mme Carignan a pris la parole lundi matin à Boucherville où a eu lieu la conférence de presse dévoilant les grandes lignes du **Tour du silence**, un événement qui se déroulera dans 400 villes sur quatre continents, et dans 28 municipalités québécoises, le 18 mai à 18h30.

«Je me suis dépêchée de remonter sur mon vélo après la tragédie parce que je savais que c'est ce qu'auraient souhaité mes collègues qui sont décédés, d'expliquer Carignan. Aujourd'hui, je ne me sens pas coupable d'avoir du plaisir, d'avoir repris goût au sentiment de liberté que me procure le vélo, au plaisir de rouler même si je pense à l'accident tous les jours.»

Le rêve de France Carignan relève à la fois d'un souhait tout simple mais aussi d'une mission quasi impossible quand on observe le comportement des automobilistes d'ici, en comparaison avec ceux d'ailleurs en Amérique ou en Europe. «Mon grand rêve serait que l'on puisse pédaler sans avoir d'inquiétudes.»

Parmi les intervenants qui ont livré un témoignage, lundi, il y avait la jeune Marie-Claude Molnar, une paracycliste de l'équipe nationale du Canada. En juillet 2005, alors qu'elle roulait sur l'accotement, elle a été happée à 110 km/h par un automobiliste, dans une zone de 70 km/h.

Une autre personne présente a survécu après avoir été frappée par un conducteur qui avait pris un raccourci en empruntant... la piste cyclable!

De Koninck, président d'honneur

Jean-Marie De Koninck, fondateur de l'Opération Nez Rouge et président de la Table québécoise de la sécurité routière, a accepté la présidence d'honneur de l'édition 2011.

«Nous discutons à la Table de la possibilité d'intégrer ici le concept de la Convention de Vienne de 1968 (il y a donc plus de 40 ans). Cette convention confère plus de responsabilités à certains usagers, comme les automobilistes, face à d'autres usagers plus vulnérables, comme les enfants, les personnes âgées, les cyclistes.»

Au Québec, c'est Léon Thériault qui a importé le concept à Saint-Bruno, il y a huit ans. Il continue de s'impliquer à fond dans cet événement qui se déroule traditionnellement sur un parcours de 20 kilomètres, où les cyclistes circulent en silence, escortés par la police. À noter que les familles des Montarillois Richard Côté et Daniel Hurtubise, happés mortellement à vélo au cours des dernières années, participeront à l'événement.

«Puisqu'une image vaut 1000 mots, pour le Tour du silence de la Rive-Sud, nous aurons un corbillard avec un vélo sur le toit», a noté Thériault.

Cohabiter sur les routes

Comme le soulignait Louis Barbeau, directeur général de la Fédération québécoise des sports cyclistes, «cette activité vise à rappeler que nous devons tous cohabiter sur nos routes, que les cyclistes sont vulnérables».

Trop de gens, hélas, voient une chose, l'objet qu'est le vélo et oublient que c'est d'abord un humain qui est au guidon de l'engin.

«Je ne sais pas comment expliquer l'énorme différence entre le comportement des automobilistes et des camionneurs au Québec par rapport à partout ailleurs, se questionne France Carignan. Les gens roulent tellement vite ici.»

Trop d'usagers de la route frôlent encore les cyclistes plutôt que prendre le temps de se déplacer dans l'autre voie. Un article du code de la sécurité routière dit que pour un cycliste, un cheval ou un tracteur, on peut circuler dans la voie de gauche si un automobiliste ne vient pas en sens inverse.

Pour la première fois cette année, un volet scolaire sera ajouté. Des jeunes de 6^e année d'une institution de Boucherville seront sensibilisés